

MES DÉCHETS

GUIDE

PRATIQUE



**RÉUSSIR
ENSEMBLE**

LA GESTION DE NOS DÉCHETS



COMMUNAUTÉ de
COMMUNES du TERRITOIRE de

Lunéville à Baccarat

- 04. ___ en chiffre
- 06. ___ présentation

mieux trier.

- 08. ___ sac jaune
- 10. ___ verre
- 12. ___ déchets verts
- 14. ___ déchetteries
- 18. ___ compostage

moins jeter.

- 20. ___ ambassadeurs du tri
- 22. ___ donner & réparer

ma poubelle.

- 24. ___ ordures ménagères
- 26. ___ conteneurs enterrés

SOMMAIRE

la carte.

- 26. ___ que deviennent mes déchets ?

ma facture.

- 30. ___ la redevance
- 31. ___ facturation
- 32. ___ mensualisation
- 33. ___ comment payer ?

ÉDITO

Bruno Minutiello

Président de la CC du territoire de Lunéville à Baccarat



RÉUSSIR ENSEMBLE !

“ Il faut impérativement réduire la part de nos déchets à incinérer ; cette baisse ne pourra relever que de l’addition de nos 40.000 comportements individuels.

Notre territoire est fréquemment loué pour son patrimoine, nos communes pleines de charme, nos atouts naturels et la proximité de pôles urbains. Notre ambition en matière de développement durable, le respect de notre cadre de vie et l’importance que nous accordons à la qualité de la gestion des déchets participent également, à leur manière, à l’attractivité de notre territoire.

En Lunévillois, les élus se sont engagés à améliorer et à optimiser la collecte des déchets et le tri sélectif pour réduire autant que faire se peut l’incinération et l’augmentation des tarifs.

Nous avons souhaité déployer une politique ambitieuse qui envisage tout le cycle du déchet, de sa production jusqu’à son traitement final. En se ré-emparant de la gestion des déchets, l’intercommunalité retrouve des marges de manœuvre et optimise les coûts, partout où c’est possible, pour limiter la hausse.

Réduction des déchets à la source, reprise en régie des déchetteries, efforts des prestataires, baisse de tarifs pour les pros, communication renouvelée : la liste est longue des actions qui concourent à faire du Lunévillois un territoire dynamique sur la question des déchets.

Ces dernières années ont été marquées par d’importants chantiers de concertation avec la population autour de la question des déchets.

Cela s’est traduit par l’harmonisation des jours de collecte et se poursuit avec la mise en place de nouveaux services : possibilité de changer la taille de son bac de collecte, modalités particulières pour la collecte des couches, lancement de composteurs partagés et vente de composteurs à prix coûtant, édition d’une série de guides pratiques, recrutements d’ambassadeurs du tri, ...

Le document que je vous présente ici, plus qu’un simple guide pratique, vise également à vous donner les clés de la gestion de nos déchets : consulter les chiffres et accéder aux informations et aux services qui sont les vôtres (cartes et badges d’accès, horaires, localisations, modalités pratiques, numéro vert, ...).

Ainsi, sous cette nouvelle forme, ce guide permet à chacun d’entre vous de constater l’évolution des résultats qui sont les nôtres et de percevoir que les déchets sont bien l’affaire de tous.

De chacune et de chacun d’entre nous.



23000
tonnes de déchets
collectés

en 2022



6094
tonnes d'ordures
ménagères résiduelles

-19%
depuis 2020



8322
tonnes de déchets
en déchetterie

en 2022



3260
tonnes de tri
sélectif

+11%
depuis 2020



2445
tonnes de déchets
verts

en 2022

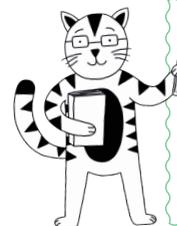


1775
tonnes de
verre

en 2022

CHIFFRES CLÉS

La seule variable pour contenir, autant que faire se peut, l'explosion généralisée des coûts de collecte et de traitement des déchets reste le volume de déchets produit sur le territoire qui doit, impérativement et durablement, être orienté à la baisse.



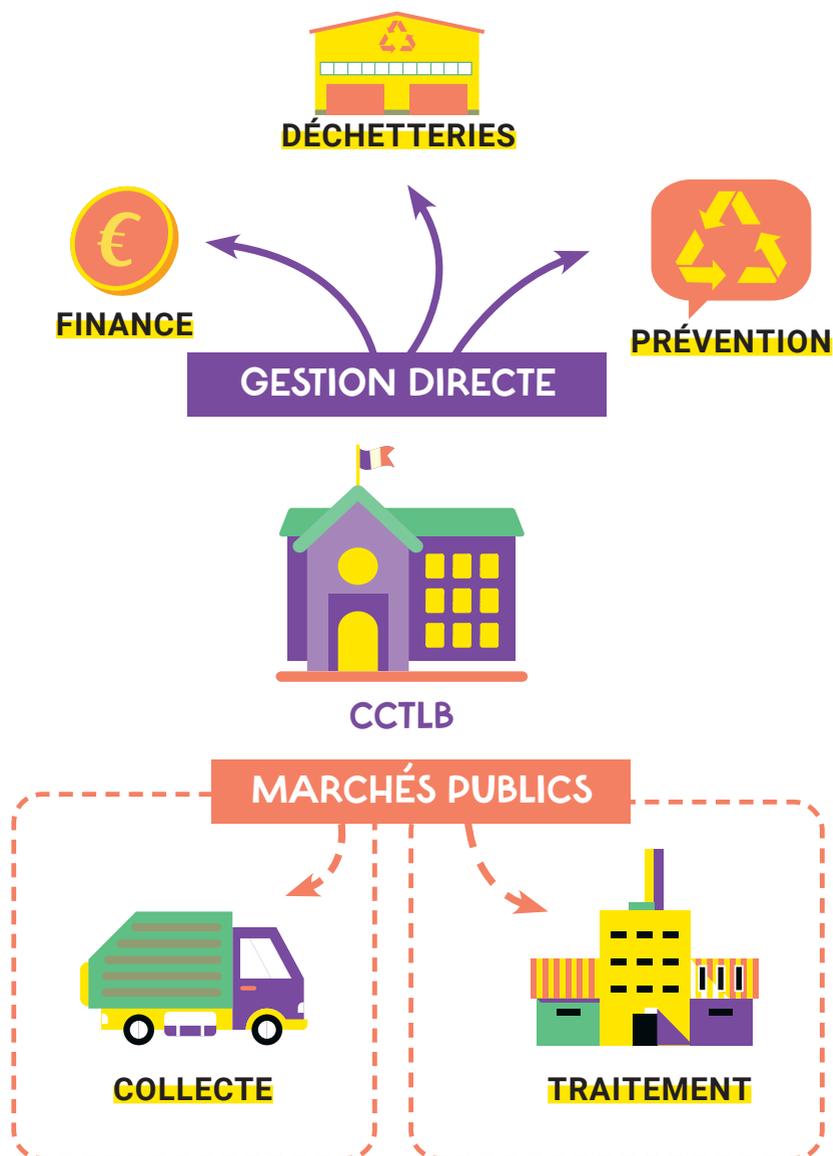
En Lunévillois, la généralisation de la redevance incitative et l'extension des consignes de tri ont permis de faire baisser le poids des déchets ultimes (ceux qui partent à l'incinération) de près de 20%.

Des tonnages en hausse induisent des coûts en augmentation : le gasoil nécessaire aux camions de collecte et l'énergie utilisée pour traiter, recycler, transformer et valoriser nos déchets subissent également de très fortes hausses qui s'additionnent à la hausse des coûts incompressibles (bacs de collecte, véhicules, transports, sacs de tri, assurance, ...). **A l'échelle du territoire, la baisse du tonnage de nos déchets ne pourra relever que de l'addition de nos 40.000 comportements individuels.**

+ 100 % en 5 ans

C'est l'augmentation de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluante) appliquée par l'État à chaque tonne de déchet que nous incinérons.

PRÉSENTATION



LE SERVICE

PROPRETÉ

Le service public de prévention et de gestion des déchets ne connaît pas le repos. La collecte et le traitement des déchets générés sur notre territoire - plus de 23.000 tonnes chaque année, nécessitent une activité de tous les instants.

C'est un chantier immense qui anime les équipes de l'intercommunalité : fournir, entretenir, suivre et vider 18.000 poubelles et bornes enterrées, ramasser les 400.000 sacs jaunes distribués chaque année, vider 200 points d'apports volontaires de verre, de textile et de déchets verts, collecter nos 4 déchetteries, accueillir le public, renseigner, prévenir, trier, transporter, et ... recommencer.

Accueil du public : 11^{bis} avenue de la Libération 54300 Lunéville

Horaires d'accueil du public

Lundi 09h- 12h / 14h - 17h
 Mardi 14h- 17h
 Mercredi 09h - 12h / 14h - 17h
 Jeudi 14h - 17h
 Vendredi 09h - 12H / 14h - 17h

Contacter le service

Tél. : 0 800 710 387 (Numéro vert)
 Mail : contact@trions.fr
 Web : www.trions.fr
 Facebook : [@trions.fr](https://www.facebook.com/trions.fr)

PAPIER



OUI tous les papiers, briques alimentaires, cartonnets, enveloppes, pochettes



NON essuie-tout, mouchoirs, cartons bruns (type colis), dosette de café/thé en papier

MÉTAL



OUI emballage en métal (bouteille de sirop, aérosol, conserve, canette alu, dosette de café/thé en métal...)



NON tout objet en métal hors emballage (casserole, pile, petit électroménager...)



JOURS DE COLLECTE
POUR MES SACS JAUNES
WWW.TRIONS.FR

2 CONSEILS SIMPLES:
- PAS D'IMBRIQUÉS
- EMBALLAGES VIDES



PLASTIQUES



OUI bouteille et flacon en plastique, emballage, boîte d'œufs, polystyrène, barquette, ...



NON tout objet en plastique (brosse à dent, petit jouet, cintre, passoir, panier à linge...)



NON PLUS

Biodéchets, mégots, masques, mouchoirs, essuie-tout, ...
Verre (débris, flacons, bouteilles, bocaux, ...)
Vaisselle, pot en terre, débris

MIEUX TRIER

TRI SÉLECTIF

EN SACS JAUNES



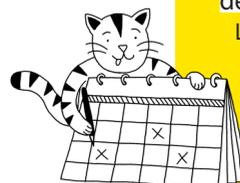
L'extension du tri sélectif à tous les emballages simplifie les consignes à adopter. Aujourd'hui, la grande majorité des déchets que nous produisons est valorisable. Cependant, la qualité de notre tri sélectif reste un enjeu important.

Bien triés, nos sacs jaunes permettent de contenir des coûts en hausse permanente. Mal triés, nos sacs jaunes sont refusés au bout de la chaîne et coûtent alors très (très) cher à la collectivité : ils finissent incinérés au lieu d'être recyclés.

Par exemple : pas de verre, ni de mouchoirs, ni de masques, ni de plastique autre que celui des emballages. **Si tout le monde s'y met, c'est chacun d'entre nous qui y gagnera.**

Quand sortirons-nous nos sacs de tri ?

Les sacs jaunes sont à sortir la veille de mon jour de collecte, après 19h.



Comment me procurer des sacs de tri ?

- En mairie, aux horaires d'ouverture.
- Auprès du service Propreté de la CCTLB, 11 bis avenue de la Libération à Lunéville.

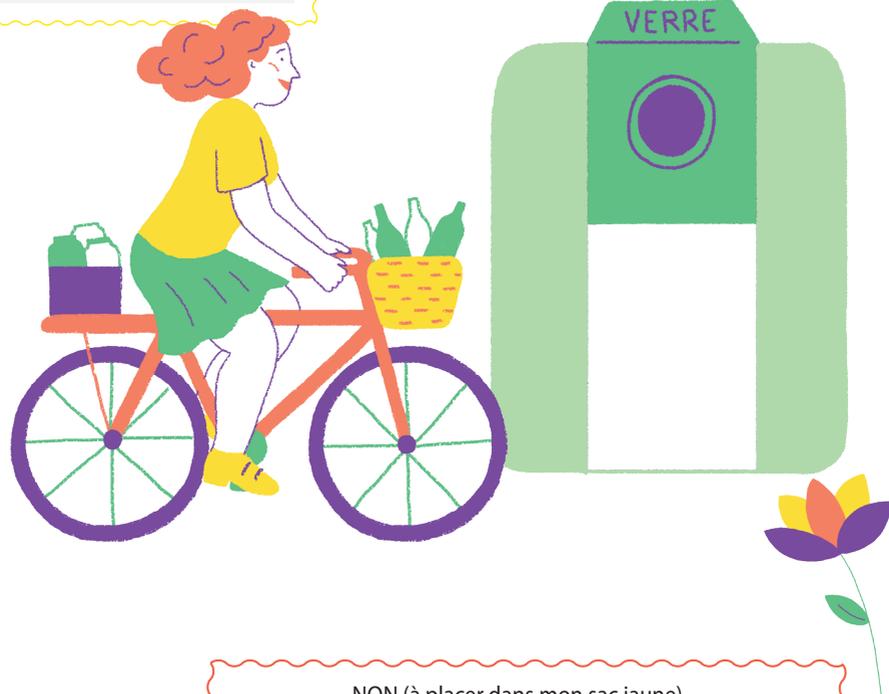
Attention : présentation obligatoire d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

VERRE



OUI

- Bouteille en verre : vin, eau, jus de fruits, limonade, bière...
- Pot en verre : yaourt, petit pot, sauce...
- Bocaux (confiture, légumes, fruits...)
- Flacon de parfum...



NON (à placer dans mon sac jaune)

- Couvercle et capsule en métal, bouchon liège, ...
- NON (à déposer en déchetterie)
- Ampoules (à filament, à LED ou halogène)
- Verre à vin, faïence, porcelaine, grès, carrelage
- Vitre, miroir, aquarium, pot en terre

MIEUX TRIER

LE VERRE



TROUVER LA BORNE
LA PLUS PROCHE
WWW.TRIONS.FR

Minéral, inerte, et recyclable à l'infini, le verre est le matériau phare du recyclage : il n'est pas dangereux et se dégrade très peu lors de son recyclage.

Mais bien qu'il compte parmi les seuls déchets ménagers recyclables à 100%, 3 bouteilles en verre sur 10, sont encore jetées aux ordures ménagères.



Trier permet d'économiser des matières premières prélevées dans la nature dont on sait aujourd'hui qu'elles ne sont pas inépuisables. Principal composant du verre : le sable de rivière ou de gravière, qui est aujourd'hui un matériau en tension sur la planète.

En aucun cas le verre ne doit être jeté avec les ordures ménagères : il s'agit d'une matière recyclable qui doit impérativement être déposée aux points d'apports volontaires dédiés.



1775 tonnes de verre sont collectées chaque année sur le territoire.

Après collecte, il est acheminé à Saint-Menge dans les Vosges pour être trié, broyé, fondu puis moulé en nouveaux modèles.

DÉCHETS VERTS



OUI

- Branches, herbe de tonte, feuilles, plantes vertes (sans pot), fleurs coupées, épiluchures, ...



MIEUX TRIER



TROUVER LE POINT DE
DÉPÔT LE PLUS PROCHE :
WWW.TRIONS.FR

LES DÉCHETS VERTS

En France, on estime à plus d'un million de tonnes, le poids des déchets verts encore présent dans nos ordures ménagères. Un coût inutile pour une matière première perdue : compostés, broyés ou transformés en terreau, les déchets verts peuvent réintégrer facilement le cycle naturel.

Les plateformes et bennes à déchets verts étant accessibles à tout moment, merci de respecter la propreté du lieu, le voisinage (moteur à l'arrêt) et les heures de repos (soirée et dimanche après-midi notamment). **Attention à bien débarrasser vos déchets verts de tout plastique** (sac de transport, ficelles et pot des plantes vertes).

on respecte
les consignes !



NON

Planche en bois, cendres, souche, carton, sac plastique, pots, gravats, litières, ordures ménagères, pot de peinture, meuble



Environ 2500 tonnes de déchets verts sont collectées chaque année sur le territoire.

Les déchets verts sont acheminés à moins de 30 kilomètres, vers Ménarmont ou Bures, pour être valorisés.

MIEUX TRIER

OÙ EST LA DÉCHETTERIE LA PLUS PROCHE DE CHEZ MOI ?

LUNÉVILLE

Rue du Pré Contal

{ Horaires d'ouverture }
{ voir pages suivantes }

BÉNAMÉNIL

Chemins Rouges Terres

{ Horaires d'ouverture }
{ voir pages suivantes }

LARONXE

RÉSERVÉ AUX PROFESSIONNELS

Lieu-dit Betaigne

BACCARAT

Rue Charles Pécate

{ Horaires d'ouverture }
{ voir pages suivantes }

LES DÉCHETTERIES

Le tri proposé dans les déchetteries permet le recyclage optimal des matières premières apportées, et un traitement adapté pour les déchets spécifiques. Avec les sacs jaunes, les points d'apports du verre et des déchets verts, les déchetteries permettent de réduire drastiquement le poids de nos déchets ménagers.

Pour accéder aux déchetteries, les particuliers du territoire doivent être détenteurs d'une carte délivrée gratuitement (voir pages suivantes). L'accès est limité à 52 passages par an et 2m³ par jour.



**GROS VOLUME, UTILITAIRE ?
DEMANDEZ UNE
DÉROGATION !**



Attention à bien séparer les matières : pour une chaise, par exemple, l'assise en bois d'un côté et la structure en métal de l'autre. Sans tri, le déchet coûte cher à éliminer (incinération du tout-venant) alors que séparé par matière (bois et métal), il peut être revendu puis recyclé.



DÉCHETS ACCEPTÉS



BOIS



DÉBLAIS ET GRAVATS



FERRAILLE ET MÉTAL



MOBILIER



DÉCHET VERT



RADIOGRAPHIE



HUISSERIE, PORTE ET FENÊTRE



COUETTE ET EDREDON



TISSU ET VÊTEMENT



DÉCHET ÉLECTRONIQUE ET ÉLECTRIQUE



PILE ET ACCUMULATEUR



PNEU ET BATTERIE DE VOITURE



CARTOUCHE D'ENCRE



LAMPE, AMPOULE ET NÉON



VERRE, FLACON, BOCAL ET PARFUM



DÉCHET CHIMIQUE



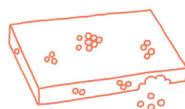
HUILE DE MOTEUR ET VÉGÉTALE



PLÂTRE ET PLAQUE DE PLÂTRE



CAPSULE DE CAFÉ



POLYSTYRÈNE



CARTON BRUN

DÉCHET NON VALORISABLE

Jouet cassé, poussière, découpe de tube PVC, ...



En déchetterie, une seconde vie pour vos objets
 Mobilier en bon état, livre, vaisselle, article de sport : les débarras sont nombreux et les objets souvent en bon état. Ils peuvent intéresser de nombreuses autres personnes. Alors, plutôt que de les jeter dans les bennes dédiées, déposez-les dans les espaces réservés aux associations chargées de leur donner une seconde vie (voir détail page 22) !



Lunéville

- Lundi : 9h-12h / 13h30-18h
- Mardi : 9h-12h / 13h30-18h
- Mercredi : 9h-12h / 13h30-18h
- Jeudi : 9h-12h / 13h30-18h
- Vendredi : 9h-12h / 13h30-18h
- Samedi : 9h-12h / 13h30-18h
- Dimanche : 9h-12h
- Jours fériés : Fermée

Soit 43h30 d'ouverture hebdomadaire.

Attention : dernière entrée 15 minutes avant l'heure de fermeture.

Baccarat

- Lundi : 9h-12h / 13h30-18h
- Mardi : 9h-12h / 13h30-18h
- Mercredi : 9h-12h / 13h30-18h
- Jeudi : Fermée
- Vendredi : 9h-12h / 13h30-18h
- Samedi : 9h-12h / 13h30-18h
- Dimanche : 9h-12h
- Jours fériés : Fermée

Soit 36 heures d'ouverture hebdomadaire.

Attention : dernière entrée 15 minutes avant l'heure de fermeture.

Bénaménil

- Lundi : 9h-12h / 13h30-18h
- Mardi : Fermée
- Mercredi : 9h-12h / 13h30-18h
- Jeudi : Fermée
- Vendredi : 9h-12h / 13h30-18h
- Samedi : 9h-12h / 13h30-18h
- Dimanche : Fermée
- Jours fériés : Fermée

Soit 30 heures d'ouverture hebdomadaire.

Attention : dernière entrée 15 minutes avant l'heure de fermeture.

OBTENIR UNE CARTE D'ACCÈS

● En ligne, sur le site www.trions.fr

● Auprès du service de gestion des déchets munis d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule

11^{bis} avenue de la Libération /
 54300 Lunéville
 Horaires d'ouverture sur www.trions.fr



COMPOST

OUI

- Fruit et légume abîmé
- Epluchure et coquille d'œuf
- Marc de café et sachet de thé
- Tonte (en petite quantité) et feuilles
- Plante et fleur fanée
- Papier et carton découpé en petite quantité (Craft, boîte d'œuf cartonnée, rouleau de papier toilette)



GUIDE COMPOSTAGE
EN LIGNE SUR LE SITE
TRIONS.FR > MES GUIDES



NON

- Verre, plastique, métal, matière synthétique
- Viande, poisson, laitage, os
- Couche jetable
- Huile et graisse de cuisine
- Excrément et litière
- Terre, sable et gravat

MIEUX TRIER

LE COMPOSTAGE

Un geste simple avec un impact énorme : **composter ses déchets de cuisine et de jardin allège nos poubelles de -30%** et fournit de l'engrais pour permettre de faire pousser plantes et légumes... même en appartement.



NOUVEAU !

« Je peux mettre les épluchures d'agrumes ? Pourquoi y'a-t-il des mouches dans mon compost ? »

Les ambassadeurs du tri proposent un accompagnement personnalisé et gratuit sur le compostage à domicile. Chez vous, avec votre famille, vos amis ou vos voisins, ils viendront partager leurs astuces, leurs conseils et répondre à toutes vos questions sur le (bon) fonctionnement d'un composteur.

3 règles simples :

1. Mettre les bons déchets et les mélanger : ne pas oublier d'alterner et mélanger les couches humides et sèches.
2. Aérer : pour bien oxygéner le compost et éviter la fermentation, pensez à mettre une couche de branchages au sol, avant le démarrage de votre composteur.
3. Humidifier

MOINS JETER

NOS AMBASSADEURS

Les ambassadeurs du tri font le lien avec les usagers et les professionnels. Ils sensibilisent les habitants aux gestes du tri sélectif. Ils sont présents dans les écoles et lors des grandes manifestations du territoire.



“ Avec toute ma classe, on a adoré apprendre comment bien trier !

Bastien
6^o3 collège de Baccarat ”

“ La formation dispensée à mon équipe était très enrichissante. Nous avons maintenant les bons gestes pour gérer au mieux nos déchets.

Fabienne - directrice d'établissement social à Lunéville ”

“ Lors de mon emménagement, j'ai pu obtenir des conseils très utiles pour réduire le volume de mes déchets.

Stéphane - habitant en résidence à Lunéville ”

Contactez les ambassadeurs du tri
Ils répondent à toutes vos questions :



numéro vert

0 800 710 387



contact@trions.fr

Et sur Facebook : **f @trions.fr**



MOINS JETER



DONNER, RÉPARER ET RÉEMPLOYER

Nous renouvelons de plus en plus rapidement des objets qui n'arrivent pas forcément en fin de vie. Souvent, une réparation simple leur permet de refonctionner parfaitement. Retrouvez d'autres astuces, en ligne, sur le site www.trions.fr

REPAIR CAFÉ ?

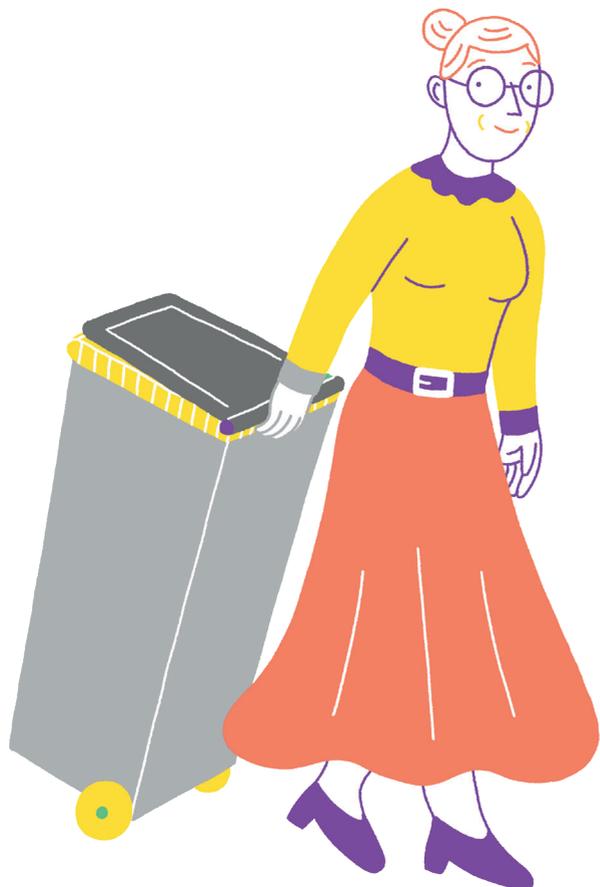
Le principe est simple : réparer et donner une seconde chance aux objets hors d'état de marche. L'objectif est de réparer ensemble, de regarder, d'apprendre et d'échanger des techniques autour d'un café (ou d'un thé ^^). Vous pouvez emmener tout type d'objet de votre quotidien (à l'exception de l'informatique et de la téléphonie). Aucune inscription ni rendez-vous pour venir. Les réparateurs sont bénévoles et c'est ouvert à tous !

INFOS / HORAIRES :

- À Lunéville (Recyclun') : 07 68 82 28 99
- À Bertrichamps (MJC) : repair.cafe.bertrich@gmail.com

Faire don de ses objets :

- RECYCLUN' : 07 68 82 28 99
- SECOURS POPULAIRE : 06 09 53 95 68
- CROIX ROUGE : 03 83 73 06 35 (Lunéville) 03 83 75 30 69 (Baccarat)
- POTENTIEL SOLIDARITÉ : 03 83 89 50 28
- EMMAÜS : 03 83 75 90 66
- ENTRAIDE PROTESTANTE : 03 83 73 00 65
- SECOURS CATHOLIQUE : 03 83 74 29 40



RETROUVEZ VOS JOURS
DE COLLECTE :
WWW.TRIONS.FR /
MON JOUR DE COLLECTE



Comment présenter mon bac à la collecte ?

En tournant la poignée du bac vers la rue, je signale la présentation de ma poubelle à la levée.

Attention : tout sac déposé au pied du bac ne sera pas collecté

Mon bac est endommagé ?

Roue cassée, couvercle hors d'usage ou bac abîmé ? Je préviens le service propreté qui procédera à la réparation ou au remplacement.

Par mail : contact@trions.fr ou par téléphone au 0 800 710 387

MA POUBELLE

LES ORDURES

MÉNAGÈRES

Sur notre territoire, les ordures ménagères et le tri sélectif sont collectés en porte-à-porte (à l'exception de certaines rues de Lunéville et de Baccarat dont les habitants utilisent des conteneurs collectifs, enterrés ou aériens, voir pages suivantes).

Quand sortir ma poubelle ?

- Je sors mon bac et/ou mon sac la veille à partir de 19h.
- Je rentre mon bac aussitôt après la collecte ou dès mon retour.
- Si ma poubelle doit rester sur la voie publique, je la place les roues collées au mur de l'habitation.

Conseils sur la collecte

- Les sacs jaunes de tri sont réservés à la collecte des emballages recyclables.
- En cas d'erreur significative (présence de verre et de déchets recyclables ou dangereux), la collecte de la poubelle pourra être refusée.
- Les bacs destinés à la collecte des déchets ménagers doivent être régulièrement nettoyés.
- Ni sacs ni déchets à côté de la poubelle.





CARTE PERDUE ?

CONTACTEZ-NOUS POUR LE RENOUELEMENT :

PAR MAIL À CONTACT@TRIONS.FR

PAR TÉLÉPHONE AU NUMÉRO VERT 0 800 710 387

VIA LE SITE WWW.TRIONS.FR



ATTENTION :

- SACS DE 60L MAX
- PAS DE DÉPÔT SAUVAGE



ET LE TRI SÉLECTIF ?



Le tri sélectif est collecté en porte-à-porte, via les sacs jaunes à déposer devant son domicile la veille du jour de ramassage après 19h.



CONTENEURS

ENTERRÉS

80 bornes enterrées pour la collecte des ordures ménagères sont en fonctionnement à Lunéville et à Baccarat. Les bornes permettent aux habitants concernés d'y déposer leurs ordures ménagères. Le tri sélectif continue d'être collecté en porte-à-porte.

Comment obtenir un badge ?

- 1 Je m'adresse au service Propreté de la Communauté de Communes :
 - en ligne sur [www.trions.fr/déchets non recyclables/conteneurs enterrés](http://www.trions.fr/déchets-non-recyclables/conteneurs-enterrés)
 - au n° vert : 0 800 710 387
- 2 Je dois fournir :
 - Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - Un justificatif d'identité
 - Un RIB (si demande de mensualisation)



Où sont situés les conteneurs ?

Pour trouver le conteneur le plus proche de chez vous, consultez la carte sur le site www.trions.fr

QUE DEVIENNENT VOS DÉCHETS UNE FOIS COLLECTÉS ?

PAPREC

Avec près de 70.000 tonnes recyclées par an, le site Paprec à Dieulouard est spécialisé dans le recyclage du plastique, des papiers, des cartons et des encombrants.



VAL'ERGIE



L'unité de valorisation énergétique située à Ludres, transforme les déchets incinérés en énergie électrique et thermique qui sert notamment à chauffer les grands ensemble d'habitation situés à Vandoeuvre.

LÉGENDE

- Traitement du tri sélectif
- Recyclage du verre
- Recyclage du textile
- Traitement des déchets verts
- Traitement des ordures ménagères



LE RELAIS

Le Relais Lorraine est une Société coopérative d'intérêt collectif qui agit pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion. Elle est spécialisée dans la collecte et le tri de textiles, linge de maison, petite maroquinerie et chaussures.



MINERIS

Spécialisé dans la collecte sélective du verre, le groupe Minerais recycle le verre déposé dans les 130 bornes d'apport volontaire de notre territoire.



DÉCHETS VERTS



Broyés puis transformés en compost, les déchets verts du territoire sont restitués aux communes pour être utilisés dans les bacs à fleurs et les plantations des espaces publics. Des restitutions sont régulièrement proposées aux particuliers. Dates et infos pratiques en ligne, sur www.trions.fr

FACTURATION

QUE COMPREND

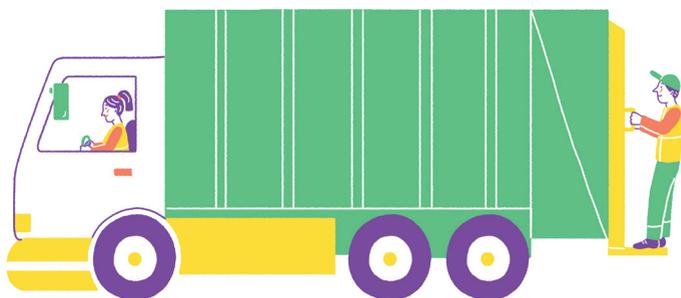
MA REDEVANCE ?



Pour les collectivités en charge, le budget de la Propreté est un budget **à part entière**, séparé des autres. Il doit impérativement s'équilibrer à l'euro près. Les redevances sont donc calculées pour couvrir l'ensemble des coûts réels, le service public **ne réalisant pas de bénéfices**.

Pour les pros comme pour les particuliers, la tarification couvre donc l'ensemble des coûts **réels** des services de collecte et de traitement des déchets :

- **Tri sélectif** : fourniture de sacs jaunes (près de 400.000 par an), collecte des sacs devant le domicile et traitement par séparation des flux, recyclage et valorisation.
- **Ordures ménagères** : collecte devant le domicile ou en bornes enterrées et traitement par séparation des flux et incinération.
- **Déchetterie** : collecte et traitement des différentes matières.
- **Points d'apports volontaires** : collecte du verre, des déchets verts et du textile et maintenance des sites.
- **Accueil et actions de prévention** : accueil physique des usagers, coordination d'exploitation avec les prestataires, Ambassadeurs du tri, soutien aux recycleries et associations de l'Economie sociale et solidaire, frais administratifs, communication et assurances, ...



FACTURATION

COMMENT PAYER ?



CONSULTER LES TARIFS ?

VIA LE SITE WWW.TRIONS.FR
ONGLET "MA COLLECTE" PUIS "TARIFS"

MENSUALISER MA FACTURE ?

A DISTANCE

● Par courrier : téléchargez, imprimez puis renseignez le formulaire SEPA disponible en ligne sur www.trions.fr (onglet «régler ma facture»). Envoyez-le par courrier, accompagné d'un RIB à l'adresse suivante : CCTLB / Service de Prévention et de Gestion des déchets / 11 avenue de la Libération / 54300 Lunéville.

● Par mail : téléchargez, imprimez puis renseignez le formulaire SEPA. Scannez le document et envoyez-le accompagné d'un RIB par e-mail à l'adresse suivante : contact@trions.fr avec pour objet du mail « Mensualisation ».

À LUNÉVILLE

Effectuez les démarches directement auprès du service de Prévention et de Gestion des déchets, 11^{bis} avenue de la Libération à Lunéville. Pensez à vous munir d'un RIB.

A NOTER

La mensualisation ne sera effective que l'année suivant votre demande et sera échelonnée sur 10 mensualités. Vous devrez donc acquitter votre facture de l'année en cours par un autre moyen de paiement.

La facture, éditée par la Communauté de Communes est à payer :

Soit à distance :

- par prélèvement mensuel (voir ci-contre) ;
- par Internet via votre espace personnel sécurisé, en ligne sur le site www.trions.fr ;
- par chèque bancaire.

Soit en vous rendant au Service Déchet de la CCTLB, à Lunéville

- par carte bancaire ;
- par chèque bancaire ;
- par espèces (300€ max).

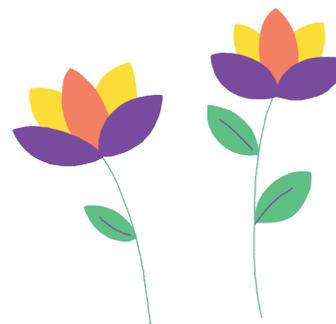
À quelle fréquence la redevance est-elle facturée ?

Une facture est éditée 2 fois par an,

- en juillet, facture estimative, basée sur la moitié du forfait médian*
- en mars de l'année suivante pour régulariser l'année précédente

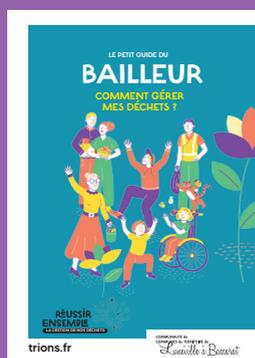
* Forfait médian ?

Le forfait médian, est le forfait sur lequel s'appuient les factures estimatives de l'année en cours. Pour les usagers de bacs individuels, il s'agit du forfait de 12 levées. Pour les usagers de conteneurs enterrés, il s'agit du forfait de 50 passages (foyers de 1 à 2 personnes) ou de 80 passages (foyers de 3 personnes et plus).



DÉCOUVREZ LA COLLECTION DES "PETITS GUIDES"

à se procurer d'urgence pour mieux gérer ses déchets !



RÉGLEMENT

JOURS DE COLLECTE

CONSIGNES DE TRI

DÉCHETTERIE

DÉCHETS VERUS

MENSUALISATION

PROFESSIONNELS

TARIFICATION



TRIONS.FR

LE BON RÉFLEXE POUR TROUVER
TOUTES LES INFOS
SUR LA GESTION DES DÉCHETS



numéro vert

0 800 710 387



contact@trions.fr

RÉUSSIR ENSEMBLE

LA GESTION DE NOS DÉCHETS



COMMUNAUTÉ de
COMMUNES du TERRITOIRE de

Luneville à Baccarat

f @trions.fr



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

CITEO
Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

Re_fashion

ecosystem
recycler c'est protéger



EcoLogic